

**LEGENDE**

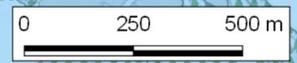
- Contour de commune
- Patrimoine Naturel**
  - ZNIEFF de Type 2 Source : Dreal
  - ZNIEFF de Type 1 Source : Dreal
  - Zone humide à enjeu SAGE
  - Inventaire des Zones à Dominantes Humides Source : SDAGE 2016 - 2020 - Agence de l'Eau Artois Picardie
  - Espace Boisé 2009 Source : Bd Forêt V2 - IGN/IFN

**Znieff**  
 Zones naturelles d'intérêt écologique floristique et faunistique Les objectifs sont la connaissance permanente aussi exhaustive que possible des espaces naturels, terrestres et marins, dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux remarquables. Il y a 2 types de Znieff et cet inventaire de première génération est en cours de modernisation.  
 - type I : secteurs de superficie en général limitée, caractérisés par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables, ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional.  
 - type II : grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes.

**Inventaire Espace Boisé**  
 Le référentiel géographique forestier de l'IGN est un outil de référence pour les professionnels de la filière bois et pour les acteurs de l'environnement et de l'aménagement du territoire.  
 La BD Forêt® est une base de données vecteur de référence pour l'espace forestier et les milieux semi-naturels.  
 Elaborée par photo-interprétation d'images en infrarouge couleurs de la BD ORTHO®, la BD Forêt® est réalisée par emprises départementales sur le territoire métropolitain.

**Zones à dominantes humides du SDAGE**  
 Les documents d'urbanisme (SCOT, PLU et cartes communales) et les décisions administratives dans le domaine de l'eau préservent les zones humides en s'appuyant notamment sur la carte des zones à dominante humide annexée du SDAGE (carte N° 27) et sur l'identification des zones humides qui est faite dans les SAGE.  
 La représentation des Zones à Dominante Humide du SDAGE (1/ 50 000) est donc fournie à titre indicatif, et alerte la collectivité afin de se rapprocher du SAGE pour obtenir les délimitations des zones humides retenues (1), ainsi que les prescriptions de préservations.  
 (1) Les documents de SAGE comprennent un inventaire et une délimitation des zones humides, en indiquant la méthode employée, ses limites et ses objectifs.

**Natura 2000**  
 Réseau écologique européen cohérent formé à terme par les Zones de Protection Spéciales (ZPS) et les Zones Spéciales de Conservation (ZSC). Elles établissent la base réglementaire du grand réseau écologique européen. Une section particulière aux sites Natura 2000 dans le Code de l'environnement précise le cadre général de la désignation et de la gestion des sites Natura 2000 en France (art L. 414.1 à L. 414.7 du Code de l'Environnement). Elles sont issues de l'inventaire des Sites d'Intérêts Communautaires (SIC) transmis à la commission en 2002 et 2005.



Liberté • Égalité • Fraternité  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
 Services  
 Urbanisme  
 et Connaissances  
 des territoires  
 Pôle Gestion  
 et Valorisation  
 des Données  
**D.D.T.M 59**  
 Direction  
 Départementale  
 des Territoires et  
 de la Mer du Nord

Carte Environnementale  
**Carte Patrimoine naturel**  
 - Inventaire des Zones à Dominantes Humides  
 - Zone humide à enjeu SAGE  
 - Espace Boisé  
 - ZNIEFF de Type 1 & 2  
 - Natura 2000  
 Pour information

Commune de  
**ESTRUN**  
**59219**  
 CARTE: 3/4 Mise à jour : 20/03/2017  
 - Sources : Gestionnaires Servitudes © Cadastre / Pci - Dgfp  
 - Email : ddtm-suct@nord.gouv.fr